

Livret ... à vous-mêmes !!!

Circuit Bleu

Presbytère - Chemin du Calvaire - Chemin de la Petite Croix
Sentier des Bassins

Réponses aux questions.

Question n°1

Quelle est cette demeure ?

Cette demeure s'appelle le Presbytère.

Qui y réside ?

La demeure est occupée par le curé de la paroisse.



Question n°2

Quelle était d'ailleurs la 1^{ère} utilisation de ce bâtiment où sont écrites ces lettres ?

A partir de 1847, le bâtiment accueillait l'école des garçons avec la salle de classe et le logement de l'instituteur. Puis en 1873, le bâtiment fut partagé entre, au rez-de-chaussée les enfants et leur maître, et à l'étage les élus de la commune. C'est en 1982 que le bâtiment est affecté aux services de la mairie.

Question n°3

Ce chien surveille des animaux très particuliers. Combien en comptez-vous ?

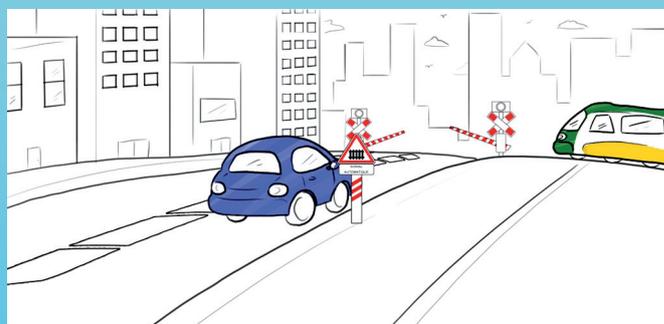
Sur le portillon en fer forgé, vous pouvez reconnaître un cerf et une biche, un paon et trois vanneaux huppés.



Question n°4

Selon le code de la route, à quelle distance êtes-vous du passage à niveau ?

La signalisation du code de la route comporte des balises de passage à niveau, pour signaler l'approche de cette zone à risque.



Ces balises blanches rayées de rouge sont positionnées en agglomération à 50 mètres (3 traits rouges), 30 mètres (2 traits rouges) et 15 mètres (1 trait rouge) du passage à niveau. Hors agglomération, à 150 mètres (3 traits rouges), 100 mètres (2 traits rouges) et 50 mètres (1 trait rouge) du passage à niveau.

